



Le 23 novembre à Florange : mobilisation avec les sidérurgistes pour affirmer que les conditions sont réunies pour relancer la production d'acier

La lutte emblématique des salariés d'Ascoval dans les Hauts de France relance publiquement le débat sur le caractère indispensable de la sidérurgie française. Le 23 novembre, ce sera en région Grand Est, à Florange, que la CGT va également réclamer la relance de capacités de production afin de répondre à la demande d'acier, ce produit industriel de base et d'avenir.

Signé en novembre 2012, l'accord Mittal-Etat français (d'une durée de 6 ans) arrive à échéance le 30 Novembre prochain.

Entérinant « la mise sous cocon » (arrêt temporaire et maintien en l'état) des hauts fourneaux et de l'aciérie de Florange, cette convention se conclut en ces termes :

« A l'issue de ces 6 ans, ArcelorMittal doit étudier la possibilité de redémarrer une activité au niveau haut fourneau sur le site de Florange, soit en cas de retournement du marché, soit en cas d'évolution technologique. »

Pour la CGT, les deux conditions précitées se trouvent à ce jour réunies :

- Les marchés de l'acier sont de nouveau fortement orientés à la hausse. La France et l'Europe doivent faire face à une situation dramatique de sous - capacité en matière de production d'acier pour pouvoir répondre à cette demande. Cette situation paradoxale contraint notre pays, et l'UE, à recourir à des importations, au détriment de notre balance commerciale.
Les cabinets d'experts, opérant dans nos Comités d'entreprises ou auprès du Comité européen du groupe, démontrent, chiffres à l'appui, cette tendance haussière.
- De plus, les technologies portant sur les émissions de carbone par les hauts fourneaux ont évolué de façon importante, non seulement en termes de captage mais aussi de recyclage. Ces avancées conduisent la CGT à mettre en avant, depuis quelques années, la piste de la production d'hydrogène, lequel permet de transformer le CO2 émis par les hauts fourneaux en méthane.
La création d'une véritable filière française de production d'hydrogène a d'ailleurs été décidée par le gouvernement voici quelques mois.

Dans un tel contexte, il est inconcevable de laisser la direction du groupe ArcelorMittal livrer, seule, son analyse.

Cet accord engage aussi l'Etat qui se doit d'en faire pleinement respecter les clauses.

Dans ce cadre, il s'avère indispensable de conduire en urgence une étude indépendante permettant d'analyser réellement le contexte et de répondre le plus objectivement possible aux deux conditions émises pour la relance de la production d'acier dans la vallée de la Fensch.

Nous demandons également que les résultats de cette étude soient rendus publics et servent de base à l'organisation d'une table ronde réunissant les acteurs concernés.

Pour la CGT, il y a nécessité d'aller vers de véritables investissements permettant la relance et la pérennisation des capacités de production d'acier. Il s'agit là d'une question essentielle pour notre territoire, mais aussi pour tous les sidérurgistes de Gandrange, d'Ascométal Hagondange et de British Steel Hayange.

Il importe donc de faire connaître nos propositions et nos arguments, mais aussi de construire le rapport de forces nécessaire qui doit permettre la prise en compte et l'acceptation de nos revendications.

Oui nous voulons que l'acier de demain coule à nouveau dans la vallée !

C'est pourquoi, la CGT invite tous les salariés et la population à une Marche pour l'Acier le vendredi 23 novembre prochain.

Départ à 10H00 de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch jusqu'aux bureaux de la direction du site ArcelorMittal Florange, avec un village revendicatif à l'arrivée.

Cette initiative nous donnera aussi l'occasion de saluer la mobilisation des salariés d'Ascoval, en lutte pour la reprise de leur aciérie, et de revenir sur les enjeux majeurs concernant la Filière acier en France :

- Relance d'une production d'acier maîtrisée au service de notre industrie,
- Relance de la R&D et des investissements industriels, tout en répondant aux enjeux climatiques et environnementaux,
- Relance de l'emploi et des compétences, sécurisation des statuts et reconnaissance de la qualification,
- Maîtrise publique de cette filière stratégique.

Le 19 novembre 2018